

# Oppositions au projet de Bellerive

## BEAUX-ARTS

L'association Rives publiques, le Mouvement de défense de Lausanne, et la section lausannoise du parti des Verts font connaître leur désaccord quant à l'emplacement choisi pour le nouveau musée.

Le projet d'un nouveau Musée cantonal des beaux-arts à Belle-rive ne fait pas l'unanimité parmi les différentes associations et personnes concernées. La mise à l'enquête publique vient de se terminer. Elle a déjà suscité plusieurs oppositions, de la part d'associations, de riverains et de la section locale du Parti écologiste des Verts.

«Nous sommes surtout opposés à l'emplacement prévu pour ce musée, pour ainsi dire au milieu de nulle part, précise Yves Ferrari, président des Verts lausannois. Il n'y a aucun rapport, aucune cohérence par rapport au reste des institutions culturelles de la place.»

Huit particuliers, tous Lausannois, ont aussi déposé une opposition, en commun avec l'association Rives Publiques. En substance, ils déplorent que l'on construise trop près du bord de lac. Leur argumentaire rappelle la limite généralement admise d'une vingtaine de mètres. Selon l'archi-

tecte cantonal Eric Perrette, dans les derniers développements du projet, on parle d'un espace de seulement cinq mètres. Les opposants rappellent qu'il faut prévoir une distance convenable pour réaliser un cheminement riverain public, dans le respect de l'aspect paysager de la rive. Ils mettent en avant le fait qu'il deviendrait difficile de refuser aux riverains la permission de construire au bord de l'eau si l'on accepte une dérogation pour le musée cantonal.

## Trop haut?

Le Mouvement pour la Défense de Lausanne ajoute à ces arguments la hauteur «exagérée» (plus de 30 m.) du bâtiment projeté. Il rappelle également le caractère parfois violent des vagues à cet endroit - et le risque qui en découle pour la façade du musée et pour les œuvres qu'il abritera.

D'autres oppositions peuvent encore parvenir aux services communaux et cantonaux. Il est possible que la Municipalité donne elle aussi son avis. Avant le premier coup de pioche, il faudra encore «traiter» les oppositions en fonction du droit existant, et obtenir le feu vert du Parlement vaudois pour un crédit d'investissement. Eric Perrette rappelle que l'ouverture du musée était initialement agendée pour la fin de la législature à venir, en 2012.

JÉRÔME DUCRET